

Exportations: Évaluation.—Les exportations de “produits canadiens” embrassent non seulement les produits du sol ou des manufactures du Canada mais aussi les produits d’origine étrangère qui ont été modifiés dans leur forme ou augmentés de valeur par l’industrie canadienne, comme le sucre raffiné au Canada après y avoir été importé brut, la farine extraite du blé importé et les articles construits ou fabriqués avec des matériaux importés. La valeur des produits canadiens exportés est la valeur réelle au moment de leur exportation aux ports du Canada d’où ils sont expédiés.

Réexportations: Évaluation.—Les “produits étrangers” exportés englobent toutes les marchandises réexportées par le Canada, après avoir été importées (entrées pour la consommation). La valeur de ces produits étrangers est le coût effectif de ces marchandises.

Attributions du commerce aux pays étrangers.—Les importations sont attribuées aux pays d’où elles ont été consignées au Canada. Les pays de consignation sont les pays d’où viennent les marchandises, sans autre interruption de transit que les transbordements inéluçtables. Les pays d’où les marchandises sont consignées ne sont pas nécessairement les pays d’origine, car les marchandises produites dans un certain pays peuvent avoir été achetées par une firme d’un autre pays, d’où elles peuvent être expédiées au Canada après une période plus ou moins longue. Dans ce cas, l’attribution de ces marchandises est faite au second pays, considéré comme pays de consignation. Il en sera ainsi, par exemple, du thé récolté en Orient mais acheté sur le marché de Londres, Angleterre; les statistiques canadiennes considèrent ce thé comme importé du Royaume-Uni.

Les exportations sont attribuées au pays de l’ultime destination, c’est-à-dire le pays où elles sont consignées, même si ce pays ne possède pas de port de mer. Le pays d’ultime destination est le pays que les marchandises exportées du Canada doivent finalement atteindre sans interruption de transit autre que les transbordements inéluçtables.

Discordances entre les statistiques commerciales du Canada et celles d’autres pays.—Les statistiques des exportations canadiennes concordent rarement avec celles des importations de ses clients et des différences semblables se constatent au sujet des importations canadiennes. Plusieurs facteurs contribuent à ces discordances parmi lesquelles sont les suivantes:

(1) Différences dans la base d’évaluation au Canada et celle d’autres pays.

(2) Même là où les statistiques couvrent exactement la même période certaines quantités de marchandises se trouvent en transit au commencement ou à la fin de la période. De telles marchandises sont incluses dans la statistique d’un pays et non dans l’autre.

(3) Les plus grandes discordances cependant proviennent de l’impossibilité de déterminer le pays de destination ultime des exportations ou le pays d’origine réel des importations. Ainsi environ 40 p.c. des exportations canadiennes aux pays d’outre-mer sont expédiées par les États-Unis. Une partie de ces marchandises est attribuée aux États-Unis par les pays importateurs. Par exemple, les exportations canadiennes de céréales se font en grande partie en transit par les États-Unis. La plus grande partie de ce grain laisse le Canada en consignation pour le Royaume-Uni mais de grandes quantités sont plus tard détournées vers l’Europe continentale ou d’autres pays et une certaine quantité est gardée en régie pour consommation aux États-Unis. Ainsi les registres canadiens d’exportations au Royaume-Uni peuvent donner \$100,000,000 de plus ou de moins de marchandises canadiennes réellement reçues par le Royaume-Uni alors qu’il y a déficit d’une somme corres-